



Mairie de Cuisery
Place d'Armes
71290 CUISERY

Tel : 03 85 40 11 76

Email : mairie-cuisery@orange.fr

Cuisery, le 20 Octobre 2025

PROCES-VERBAL

Réunion du conseil municipal du 17 Octobre 2025

Présents : Mmes CAZIER Isabelle - CHALOT Jany - LACROIX-MFOUARA Béatrice - POUX Patricia - PRABEL Marie-Line - PIRAT Isabelle

M. ANDRÉ Daniel - BAUDIN Clément - BERTHET Daniel - BOILLET Stéphane – MARICHY Jean-Paul - PINDADO Nicolas - VIALET Eric

Absents excusés : M. VASSAUX Jean-Jacques (a donné pouvoir à M. MARICHY Jean-Paul) – Mme SERGENT Nathalie (a donné pouvoir à Mme CHALOT Jany) – M. VION Pierre (a donné pouvoir à Mme CAZIER Isabelle)

Absents : Mme MASSKOURI Kaltoume

Secrétaire de séance : BOILLET Stéphane

Madame le Maire ouvre la séance à 20 heures, après constat du quorum et donne lecture de l'ordre du jour.

Approbation du procès-verbal de la séance du 19 septembre 2025 :

Madame le Maire constate qu'il n'y a aucune question, ni remarque.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Procès-Verbal du 19 septembre 2025.

Ajout de trois points à l'ordre du jour :

Madame le Maire sollicite le Conseil Municipal pour l'ajout de trois points à l'ordre du jour :

- **Modification du périmètre commercial dans le PLUi.**
- **Achat de la parcelle AA60.**
- **Achat de la parcelle AV46**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la modification de l'ordre du jour.

Conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme le Maire rend compte des décisions prises par délégation :

- DIA : 2 déclarations d'intentions d'aliéner sans suite au 174 rte de l'Abergement et au 124 Grande Rue.
- Commande et devis : fournitures pour la rénovation par nos services techniques d'un logement communal, Résidence des Hortensias, afin de faciliter sa relocation au 1^{er} décembre 2025.
- Renouvellement du contrat de location et maintenance des copieurs (mairie, EVS, bibliothèque et groupe scolaire) pour une durée de 21 trimestres moyennant un coût trimestriel de 1 726 € HT.

FINANCES

Budget Commune – Constatation de dépréciations de créances – Rapporteur : Mme PRABEL

A la demande du trésorier, il convient d'enregistrer trois recettes prises en charge depuis plus de deux ans et non recouvrées à ce jour, malgré les procédures menées, pour la somme totale de 498.70 €. Cette dépréciation est à enregistrer au compte 6817 (créances douteuses). Il s'agit d'une part de loyers impayés (année 2021) et de frais de mise en fourrière (année 2023).

Le Conseil Municipal accepte cette constatation de dépréciations de créances avec 12 voix « Pour » et 4 abstentions.

Budget Commune – Décision budgétaire modificative n°3 -Rapporteur Mme PRABEL

Suite au rapport de diagnostic thermique réalisé par le Cabinet STUDIS pour le Groupe scolaire ; ce dernier propose une mission d'appui pour le changement des centrales d'air et l'installation de brasseurs d'air. Cet accompagnement est nécessaire afin de trouver les meilleures solutions techniques pour améliorer le confort pendant les périodes de forte chaleur. Le devis renégocié présenté par le Cabinet STUDIS s'élève à la somme de 7 140.00 € TTC.

Un second devis est présenté au Conseil Municipal pour le remplacement de deux portes fenêtres qui sont hors service pour un montant de 6 081.60 € TTC. Ces portes fenêtres permettent l'évacuation des personnes à mobilité réduite.

Il est précisé au Conseil Municipal que l'Avocat en charge du contentieux sur le groupe scolaire sera informé des commandes validées par le Conseil Municipal.

Afin de permettre le paiement de ces dépenses, il est proposé de délibérer pour ajuster le budget comme suit :

SECTION INVESTISSEMENT	
Opération Centre Bourg	- 13 300 €
Opération Groupe scolaire	+ 13 300 €

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la validation des devis présentés et d'ajuster le budget comme présenté.

Budget Commune – Avenant bail professionnel Espace Santé - Rapporteur : Mme LACROIX MFOUARA

Madame AMIOT, psychologue au sein de l'Espace Santé souhaite partager son bureau à compter du 1^{er} novembre 2025 avec Madame VOISIN, diététicienne/nutritionniste. Il est demandé au Conseil Municipal de valider ce partage de bureau avec rédaction d'un avenant au bail professionnel de Madame AMIOT.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le partage de bureau et la rédaction d'un avenant au bail professionnel de Madame AMIOT.

PERSONNEL

Assurance statutaire – Rapporteur : Mme PRABEL

Par délibération en date du 13 décembre 2024, le Conseil Municipal a chargé le Centre de Gestion de Saône et Loire de lancer une procédure de consultation pour le renouvellement de l'assurance statutaire sur la période 2026-2029. Il est proposé au Conseil Municipal de valider la proposition du Centre de Gestion avec le Groupe CNP ASSURANCES avec un remboursement des indemnités journalières à hauteur de 100 % avec une franchise de 10 jours en maladie ordinaire au taux de 5.56 % pour les agents affiliés à la CNRACL et 1.48 % pour les agents affiliés à l'IRCANTEC.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la souscription du contrat d'assurance statutaire pour 2026-2029.

ASSAINISSEMENT

Travaux d'amélioration du réseau eau usée de la Mare Balay et de la Croix Bouilloud – Rapporteur Mme LACROIX MFOUARA

Dans la continuité des travaux réalisés en décembre 2024 et janvier 2025, et afin d'améliorer le rendement de la station d'épuration et éliminant un maximum les eaux claires parasites, il est proposé au Conseil Municipal de poursuivre ces travaux d'amélioration des réseaux eaux usées. Les travaux sont estimés par Monsieur BALLANDRAS à 187 076 € HT.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le dépôt d'une consultation des entreprises (marché public formalisé) ainsi que le dépôt d'une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau.

URBANISME

Demande de modification du PLUi – Périmètre commercial – Rapporteur Mme LACROIX MFOUARA

Lors de l'élaboration du PLUi, il avait été intégré un linéaire de protection des commerces (sous forme de servitude) afin notamment de préserver un taux de commercialité sur la commune. L'idée générale est de proposer une durée réglementaire pendant laquelle le changement de destination est interdit après une cessation d'activité. Il est demandé au Conseil Municipal d'étendre ce périmètre (Rue Saint Benoit et Place d'Armes) selon un plan détaillé lors du conseil et de modifier la durée de protection.

Le Conseil Municipal valide avec 2 voix « contre » et 14 voix « pour » le nouveau périmètre de protection des commerces.

Sur la durée de protection, 4 voix pour 10 ans, 9 voix sur 8 ans, 1 voix sur 7 ans et 2 voix pour 5 ans. Après discussion, le Conseil Municipal se prononce pour une durée de protection des commerces de 8 ans.

Acquisition de bien – Parcelle AA60 – Rapporteur Mme LACROIX MFOUARA

La commune souhaite acquérir la parcelle AA60 vendue par les Consorts CHANAL au prix de 150.75 €. Cette parcelle d'une surface de 10 ares 05 permettrait de poursuivre le projet d'aménagement d'un chemin doux. Il est proposé au Conseil Municipal de valider cette acquisition.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'acquisition de la parcelle AA60 au prix de 150.75 € TTC et dit que les crédits sont prévus au budget primitif.

Acquisition de bien – Parcelle AV46 – Rapporteur Mme LACROIX MFOUARA

La commune souhaite acquérir la parcelle AV46 vendue par Monsieur DEVIGNE au prix de 260 € TTC. Cette parcelle d'une surface de 34 ares 87 permettra un accès au nouveau lotissement communal. Il est proposé au Conseil Municipal de valider cette acquisition.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'acquisition de la parcelle AV46 au prix de 260 € TTC et dit que les crédits sont prévus au budget primitif.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Point sur l'immeuble 94 Grande Rue – Madame LACROIX MFOUARA

Nous possédons le cahier des charges définitif et le coût du projet global est estimé à 1 400 000 €. Les personnes consultées n'ont pas souhaité être porteuses du projet. De plus, une demande de subvention DETR est impossible car des loyers seront perçus et une subvention auprès du Conseil Régional ne répond à notre projet actuel. La municipalité ne souhaite pas engager la commune sur un tel projet mais souhaite que celui-ci soit pris en compte par la future mandature.

- Point sur le marché de construction du pôle périscolaire et associatif : les dossiers de consultations des entreprises ont été déposés sur la plateforme TERNUM le 3 octobre dernier. A ce jour, de nombreux dossiers ont déjà été retirés. La date limite de dépôt des offres est fixée au 3 novembre 2025 à 17 heures.

- Compte-rendu de la réunion des riverains Route de la Fontenelle – M. MARICHY

Suite à des plaintes de riverains notamment dû à la vitesse excessive, des solutions techniques ont été préconisées par la DRI (mise en sens unique, suppression d'un dos d'âne, création d'un chemin doux, rétrécissement de la chaussée etc...). Ces aménagements seront, dans un premier temps, simulés afin de voir s'ils répondent aux demandes des riverains concernés.

- Suite à la tenue du forum des associations, un don de 230 € a été remis au CCAS.

- Le mardi 4 novembre de 14 heures à 16 heures, la municipalité est conviée à la visite de l'usine MICHELIN de Blanzy. A cette occasion, la municipalité se verra remettre un don pour la rénovation du triptyque de l'Eglise.

- **Bilan repas des cheveux blancs :** 140 personnes ont pu apprécier cette journée dédiée aux cuiserotains et cuiserotaines de plus de 73 ans. L'animation a été particulièrement appréciée.
- **Programme EVS 4^e trimestre 2025 :** la sortie du 19/10 aux Grottes du Cerdon a été annulée faute d'inscription.
- **Marché du mardi matin :** notre policière sera absente jusqu'à la fin de l'année. Il convient de trouver des volontaires pour le placement des commerçants le mardi entre 7 heures 30 et 8 heures. Madame PIRAT, Madame POUX, Monsieur MARICHY et Monsieur PINDADO se portent volontaires pour assurer le placement des commerçants.
- **Le 11 novembre, le marché se tiendra comme habituellement et une exposition sur Charles de Gaulle se tiendra à l'Office du Tourisme.**
- **MTL :** certaines lattes du parquet se décollent de plus en plus malgré les réparations récurrentes des services techniques. Le remplacement du parquet dans sa globalité demeure une lourde dépense.
- Nous avons perçu un remboursement partiel de notre assureur pour le remplacement du parquet de la Salle Multi Usages suite à un dégât des eaux.

Dates du prochain Conseil : vendredi 21 Novembre 2025 à 20 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire clôture la séance à 22h45.

Le Secrétaire,
Stéphane BOILLET

Le Maire,
Béatrice LACROIX-MFOUARA